

nouvelle réglementation visait à favoriser, à long terme, les nouveaux investissements, mais il se peut que l'incertitude quant à l'interprétation et l'application de ces lois, ainsi que d'autres facteurs, ait contribué à la baisse dans les nouveaux investissements étrangers depuis leur introduction.

Les secteurs d'investissement ont été rangés en quatre catégories qui vont, par ordre de priorité décroissant, des secteurs auxquels on accorde des réductions fiscales, aux secteurs fermés aux investissements étrangers. Dans le dernier cas, il est toutefois possible de négocier des accords de coopération technique avec des sociétés d'investissement nationales.

Dans le but d'accroître la participation de la population autochtone (*pribumi*) dans les entreprises établies en Indonésie, le gouvernement exige que les investissements étrangers se fassent sous forme de coentreprises. Sauf dans certains cas particuliers, l'associé indonésien devrait initialement détenir au moins 20 % des parts, et sa participation, s'accroître jusqu'à devenir majoritaire en l'espace de 15 ans.

Pour tâcher de stimuler les investissements étrangers, le gouvernement indonésien a adopté en mai 1986 une série de mesures visant à élargir le champ ouvert à ces investissements et à les rendre plus intéressants.

Le Bureau de coordination des investissements (BKPM) est l'organisme gouvernemental responsable d'étudier toute demande d'investissement étranger, sauf celles portant sur les secteurs minier, forestier, bancaire, pétrolier ainsi que sur le domaine de l'assurance, qui relèvent directement des ministères compétents. La procédure de demande est généralement longue et complexe et ce, malgré les récentes modifications apportées par le BKPM en vue de supprimer un grand nombre de formalités administratives. Il est préférable de consulter un expert en la matière avant d'entreprendre toute démarche officielle.

Le gouvernement indonésien a désigné récemment 12 ambassades et consulats indonésiens, au nombre desquels figurent les bureaux indonésiens à Ottawa et à Toronto, pour être les maîtres d'œuvre de la promotion à l'étranger des investissements.